

COMMISSION SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire

CC-52-2019

École aux Quatre-Vents, Bonaventure, salle 5

Le 15 octobre 2019

19 h 30

Projet de procès-verbal

À la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire René-Lévesque tenue à la salle n° 5 du Centre administratif de Bonaventure ce quinzième jour du mois d'octobre 2019 à 19 h 30,

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Président : M. Jean Couture
M. Pierre Arsénault M. Luc Litalien
M^{me} Dyane Beaudin M. David Philippe
M^{me} Maggie Bujold
M^{me} Yolande Chouinard
M. Richard Duguay (tél.)
M. Paul Lamarre
M. Gérald Legouffe
M. Louis Lévesque

Représentant et représentantes des parents :

M^{me} Rachel Béland-Gagné
M^{me} Chantal Henry
M. Marc Lusignan (visio)

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Direction générale : M. Louis Bujold
Secrétaire général : M. Denis Gauthier

SONT ABSENTS :

M. Joshua Burns, représentant des parents
M^{me} Doris Méthot
M^{me} Gisèle Roy

CC-19-887 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean Couture, président, procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres et à l'assistance.

Adopté à l'unanimité

CC-19-888 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Rachel Béland-Gagné propose que l'ordre du jour apparaissant au rapport de la direction générale soit adopté tel que présenté avec l'ajout des sujets suivants :

- ➔ Information FCSQ – Déclaration du ministre
- ➔ Gala Forces Avenir – Motion de félicitations

Adopté à l'unanimité.

CC-19-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Il n'y a pas de dénonciation d'intérêt pour cette séance.

CC-19-889 ADOPTION ET SUIVI DU PROJET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2019 (CC-51-2019)

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019 (CC-51-2019) ayant été remis plus de six heures avant la présente séance, le secrétaire général est dispensé de sa lecture et M. David Philippe en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-890 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

SRF-1	Régime d'emprunts - Autorisation	4
DG-2	Comité de sélection – Personnel-cadre	5
DG-3	Protecteur de l'élève – Rapport mensuel	6
SRF-6	Frais de déplacement des commissaires et de la direction générale	7

Ce document portant le numéro CC-52-2019 sera versé aux archives de la Commission scolaire René-Lévesque.

CC-19-891 HUIS CLOS

Il est 20 h 50 et M. Gérald Legouffe demande le huis clos.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-892 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est 21 h 40, M^{me} Yolande Chouinard propose la reprise de l'assemblée régulière.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-893 COMITÉ DE SÉLECTION – PERSONNEL-CADRE ET OUVERTURE DE POSTE

En conformité avec la Politique de gestion des administrateurs, des cadres de centre et d'école et de la Politique de dotation du personnel de la commission scolaire, il est proposé par M. Luc Litalien de former le comité de sélection pour le poste de direction du Service des ressources humaines avec les membres suivants :

- ↳ M^{me} Yolande Chouinard, commissaire
- ↳ M. Gérald Legouffe, commissaire
- ↳ M^{me} Dyane Beaudin, commissaire-substitut
- ↳ M^{me} Josée Arseneau, directrice générale adjointe
- ↳ M. Louis Bujold, directeur général
- ↳ Un consultant externe

Suite à la présentation du directeur général, il est proposé par M. Paul Lamarre de procéder à l'ouverture du poste de direction du Service des ressources humaines, poste régulier à temps plein, trente-cinq (35 h) heures/semaine.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-000 PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT MENSUEL

Aucun rapport déposé.

CC-19-894 FRAIS DE DÉPLACEMENT DES COMMISSAIRES ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Paul Lamarre propose que la Commission scolaire René-Lévesque autorise les frais de déplacement des commissaires et de la direction générale :

Émission du 2019-09-07 :

Commissaires :	0,00 \$
Directeur général :	0,00 \$
Total :	0,00 \$

Émission du 2019-09-21 :

Commissaires :	1 759,27 \$
Directeur général :	0,00 \$
Total :	1 759,27 \$

Adopté à l'unanimité.

CC-19-895 INFORMATION – FCSQ – DÉCLARATION DU MINISTRE

CONSIDÉRANT que nous avons toujours été rigoureux dans nos finances et que la majorité des montants reçus a été expédiée dans les écoles pour la réussite éducative;

CONSIDÉRANT que notre priorité a toujours été la réussite des élèves et la protection de nos petites écoles;

CONSIDÉRANT que lors de son intervention à RDI, le ministre a discrédité constamment notre administration;

CONSIDÉRANT que tout ce qu'il a proposé met en péril la réussite de nos enfants et encore plus la protection des petites écoles;

CONSIDÉRANT surtout qu'il a atteint à notre réputation personnelle et qu'il a institué le doute à tous nos contribuables quand il a mentionné « Février 2020, c'est terminé pour les commissaires, fini les parties de golf et les rencontres de formation dans le Sud »;

Dans l'attente que nos procureurs prennent une décision finale, il est proposé par M. Paul Lamarre que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge s'excuse publiquement pour atteinte à la crédibilité des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-896 GALA FORCES AVENIR – MOTION DE FÉLICITATIONS

M^{me} Yolande Chouinard propose qu'une motion de félicitations soit transmise aux deux (2) lauréats de notre Commission scolaire qui ont été honorés lors du Gala Forces Avenir au secondaire qui se déroulait le 10 octobre dernier à Québec.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-897 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est 22 h 15, M. Richard Duguay propose que la présente séance soit ajournée au 22 octobre 2019 à 19 h 30 à la salle de conférences n° 5 du Centre administratif de Bonaventure.

Adopté à l'unanimité.

CC-19-000 SÉANCE D'AJOURNEMENT – ANNULATION

La séance d'ajournement prévue le 22 octobre 2019 à 19 h 30 a été annulée.

Denis Gauthier
Secrétaire général